

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 10188  
Numéro SIREN : 890 908 908  
Nom ou dénomination : 2 FRERES

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 19495

N°-de Dossier : 2FRERES

1- 6 OCT. 2023

En Euro

GL

SAS SOFI OISE NEUILLY 14 RUE DE PARIS 60530 NEUILLY-EN-THELLE

19495

**SNC 2 FRERES**

56 RUE DE MEAUX

93410 VAUJOURS

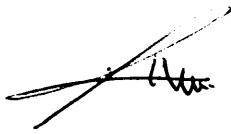
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

**2050**

**Réel Normal BIC**

**Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC**

*Certifié conforme  
à l'original.*



Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime EM	Insp
N° Siret		89090890800019		

Désignation de l'entreprise : <u>SNC 2 FRERES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>56 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>14</u>			
Numéro SIRET* <u>89090890800019</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AII	AI	770 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 373
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	160 504
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BII	BI	3 900	
TOTAL (II)		BJ	BK	935 776	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	10 741
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	10 489
		Autres créances (3)	BZ	CA	177 182
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	124 910	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	94	
	TOTAL (III)	CJ	CK	323 415	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 259 192	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP			
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
(3) Part à plus d'1 an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SNC 2 FRERES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... )			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG	
	Report à nouveau			DH	173 913
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	127 640
	Subventions d'investissement			DJ	27 592
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	330 245
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	517 516
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	200 883
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	117 011
	Dettes fiscales et sociales			DY	44 225
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	3 732
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	883 368	
Ecart de conversion passif *			ED		
<b>TOTAL (V)</b>			EE		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 213 614	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Ecart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SNC 2 FRERES		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	182 878	FE		FF	182 878	
		FG	585 340	FH		FI	585 340	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	768 217	FK		FL	768 217	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	9 135	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 236	
	Autres Produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	780 589
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	-2 741
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	72 424
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	265 038
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 487
	Salaires et traitements *						FY	195 124
	Charges sociales (10)						FZ	21 637
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	29 071
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	31 341
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	615 380	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	165 209	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 417
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	5 417	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-5 417	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	159 792	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SI)



**5** **IMMOBILISATIONS**

Désignation de l'entreprise <b>SNC 2 FRERES</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	770 000	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		[ Dont Composants L9 ]	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui		[ Dont Composants M1 ]	KM		KN		KO				
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions		[ Dont Composants M2 ]	KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]	KS	1 373	KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	104 857	KW		KX	1 598		
		Matériel de transport *				KY	51 250	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 749	LC		LD	2 098		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				IH		LI		IJ				
	Avances et acomptes				IK		IL		IM				
	<b>TOTAL III</b>				IN	159 229	IO		IP	3 697			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 900	IU		IV				
	<b>TOTAL IV</b>				IQ	3 900	LR		IS				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				OG	933 129	OH		OJ	3 697				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CO		DO		ID7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		IW	770 000	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		IY		IY		IY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG		MH		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	1 373	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	MM		MN	106 455	MN		MO		
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	51 250	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	1 049	MT	2 798	MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
<b>TOTAL III</b>				IY		NG	1 049	NH	161 876	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OY		M7		OW		
	Autres participations				IO		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	3 900	2G		
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ		NK	3 900	2H		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				I4		OK	1 049	OL	935 776	OM			

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

6

**AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise SNC 2 FRERES Néant  \*

**CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	266	QA	275	QB		QC	541
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	12 770	QE	17 119	QF		QG	29 889
	Matériel de transport	QH	3 347	QI	10 917	QJ		QK	14 264
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	484	QM	1 449	QN	1 049	QO	884
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL II</b>	QU	16 868	QV	29 759	QW	1 049	QX	45 578
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ON	16 868	OP	29 759	OQ	1 049	OR	45 578

**CADRE B** **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc et am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM			NO
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

**CADRE C** **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>SNC 2 FRERES</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E.O	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières exceptionnelles	UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**8** **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE\***

Désignation de l' entreprise : <u>SNC 2 FRERES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	3 900	UV		UW	3 900			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	10 489		10 489					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	22 877		22 877				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 622		3 622				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	150 683		150 683					
Charges constatées d'avance		VS	94		94						
<b>TOTAUX</b>		VT	191 664	VU	187 764	VV	3 900				
RENVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	517 516		517 516					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	39 678		39 678						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	117 011		117 011						
Personnel et comptes rattachés		8C	38 532		38 532						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 112		3 112						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 358		2 358					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	222		222					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	161 206		161 206						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 732		3 732						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	883 368	VZ	883 368						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VI				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD											

Désignation de l'entreprise : SNC 2 FRERES			Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET <input type="checkbox"/>	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/2022		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE</b>		
							WA	127 640	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	327		
	Amendes et pénalités		WJ	327 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)									
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {				- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							<b>TOTAL I</b>	164 956	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( des produits nets de participation			
						2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexties)		L2	
						S.I.L.C. (art. 208C)		K3	
	Z.F.U.T.E (art. 44 octies A)		ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	
					J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		
					Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
					Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
					Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégaugée par le report en arrière de déficit		ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YJ					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice ( I moins II) déficit ( II moins I)		XI	164 956		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XI			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN	164 956		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC 2 FRERES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice <sup>(2)</sup>	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A-SD)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)			YK
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZI 2 097
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Chargés à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	I.I			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

**TABEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058 - C - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC 2 FRERES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB		Dividendes	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	174 013			ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	174 013			ZG	174 013				
					Report à nouveau	ZH	174 013	<b>TOTAL II</b>		174 013	
										(NB : le total I doit être égal au total II)	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										<b>Exercice N :</b>	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	200 543	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8			XQ	26 291	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	7 613	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES			ST	30 590	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	265 038	
	- CFE, CVAE								YW	1 258	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS			9Z	2 229	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	3 487	
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée								YY	39 843	
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	24 052	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)								ØB	86 354	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *		XP							ZR	
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SNC 2 FRERES										Néant <input type="checkbox"/> *															
Exercice ouvert le : 01/01/2022			et clos le : 31/12/2022			Durée en nombre de mois			1   2																
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								YP	3																
Dont apprentis								YF																	
Dont handicapés								YG																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																									
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	768 217																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT																	
<b>TOTAL 1</b>								OX	768 217																
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OII																	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE	9 135																
Subventions d'exploitation reçues								OF																	
Variation positive des stocks								OD	2 741																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																	
<b>TOTAL 2</b>								OM	11 877																
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>																									
Achats								ON	280 889																
Variation négative des stocks								OQ																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	30 281																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS																	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	31 341																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY																	
<b>TOTAL 3</b>								OJ	342 511																
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>																									
Calcul de la Valeur Ajoutée <b>(Total 1 + total 2 - total 3)</b>								OG	437 583																
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.								SA	437 583																
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																									
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE: (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	768 217		Effectifs au sens de la CVAE *		EY																
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX																	
Période de référence				GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Date de cessation				HR			/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Désignation de l'entreprise SNC 2 FRERES

Numéro de siret 89090890800019

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

<b>IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ</b>		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		89090890800019
SNC 2 FRERES 56 RUE DE MEAUX  93410 VAUJOURS	<b>Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)</b>	
<b>I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	164 956
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XI. ou tableau 2033B, ligne 360)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	
<b>II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT</b>		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	42 500
k	Dont plus value nette à long terme	
<b>Total lignes h à k</b>		42 500
l	<b>BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25.00 %</b> (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	122 456
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 %</b> (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
<b>BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 25.00 %</b>		122 456
<b>BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %</b>		42 500

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SNC 2 FRERES  
Numéro de siret 89090890800019

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	327	
Cession (Mise au Rebut - HS) 21830000-2-IPHONE 12 PRO MAX 1	689	
Amortissements Pour le compte 13100000		3 615
Ecart de règlement		2 252
<b>Total</b>	<b>1 030</b>	<b>5 867</b>

Désignation de l'entreprise SNC 2 FRERES

Numéro de siret 89090890800019

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
PROV CP 2022 CONGES PAYES	1 959
CSG-CRDS à payer Cotis. fisc. TNS à payer	3 770
CSG-CRDS à payer Cotis. fisc. TNS à payer	3 552
Cotis. soc. TNS à payer Cotis. soc. TNS à payer	11 837
Cotis. soc. TNS à payer Cotis. soc. TNS à payer	10 689
CH S/CP A PAYER PROV CP CHARGES 2022	138
AKTO 2021 PROV AKTO 2021	536
PROV CVAE 2022 CVAE 2022	130
<b>Total des charges à payer</b>	<b>32 610</b>

Désignation de l'entreprise SNC 2 FRERES  
Numéro de siret 89090890800019

## DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA ESP 2023 DOCUMENTATION GENERA			94		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>94</b>		

2FRERES - SNC 2 FRERES

**GRAND-LIVRE**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

**DÉFINITIF**

Jnl	Pièce N°Facture	Date	Contrepartie	Libellé	Quantité Numéro	Prix Moyen	L / TVA	Mouvements		SOLDE
								DEBIT	CREDIT	
Compte 64400000		REM SAK LAURENT								
05		03/01/22	51200004	VIR MOU MME S VIR				2 000.00		D 2 000.00
05		04/01/22	51200004	VIR SAK LAUREN VIR				1 000.00		D 3 000.00
05		01/02/22	51200004	VIR MOU MME S VIR				2 000.00		D 5 000.00
05		02/02/22	51200004	VIR LAURENT VIR				1 000.00		D 6 000.00
05		01/03/22	51200004	VIR SAK LAUREN REM SAK LAURENT				2 000.00		D 8 000.00
05		03/03/22	51200004	VIR SALAIRE M S REM SAK LAURENT				1 000.00		D 9 000.00
05		01/04/22	51200004	VIR SAK LAUREN REM SAK LAURENT				1 000.00		D 10 000.00
05		01/04/22	51200004	VIR SAK LAUREN REM SAK LAURENT				2 000.00		D 12 000.00
05		02/05/22	51200004	VIR MR OU MME SREM SAK LAURENT				2 000.00		D 14 000.00
05		02/05/22	51200004	VIR SAK LAUREN VIR				1 000.00		D 15 000.00
05		31/05/22	51200004	VIR SAK LAUREN REM SAK LAURENT				1 000.00		D 16 000.00
05		01/06/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 000.00		D 18 000.00
05		01/07/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 000.00		D 20 000.00
05		04/07/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				1 000.00		D 21 000.00
05		01/08/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 000.00		D 23 000.00
05		02/08/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				1 500.00		D 24 500.00
05		31/08/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 000.00		D 26 500.00
05		01/09/22	51200004	VIR SAK LAUREN REM SAK LAURENT				2 000.00		D 28 500.00
05		01/10/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 000.00		D 30 500.00
05		10/10/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				1 000.00		D 31 500.00
05		01/11/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 000.00		D 33 500.00
05		03/11/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				1 500.00		D 35 000.00
05		01/12/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				1 000.00		D 36 000.00
05		02/12/22	51200004	VIR PERSO REM SAK LAURENT				2 500.00		D 38 500.00
<b>Total mouvements</b>								<b>38 500.00</b>		<b>D 38 500.00</b>
<b>Cumul à ce jour</b>								<b>38 500.00</b>		<b>D 38 500.00</b>
<b>Tous comptes confondus</b>							<b>Total mouvements</b>	<b>38 500.00</b>		<b>D 38 500.00</b>

2FRERES - SNC 2 FRERES

**GRAND-LIVRE**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

**DÉFINITIF**

Jnl	Pièce N°Facture	Date	Contrepartie	Libellé	Quantité Numéro	Prix Moyen	L / TVA	Mouvements		SOLDE	
								DEBIT	CREDIT		
Compte 64410000		REM SAK SERGUN									
05		04/01/22	51200004	VIR SERGUN VIR				3 000.00		D 3 000.00	
05		02/02/22	51200004	VIR SERGUN VIR				3 000.00		D 6 000.00	
05		03/03/22	51200004	VIR SALAIRE SER REM SAK SERGUN				3 000.00		D 9 000.00	
05		01/04/22	51200004	VIR SALAIRE SER REM SAK SERGUN				3 000.00		D 12 000.00	
05		02/05/22	51200004	VIR SAK SERGUN REM SAK SERGUN				3 000.00		D 15 000.00	
05		31/05/22	51200004	VIR SAK SERGUN REM SAK SERGUN				3 000.00		D 18 000.00	
05		01/07/22	51200004	VIR SERGUN REM SAK SERGUN				3 000.00		D 21 000.00	
05		02/08/22	51200004	VIR SERGUN REM SAK SERGUN				3 500.00		D 24 500.00	
05		31/08/22	51200004	VIR SERGUN VIR				3 500.00		D 28 000.00	
05		10/10/22	51200004	VIR SERGUN REM SAK SERGUN				3 500.00		D 31 500.00	
05		10/10/22	51200004	VIR SERGUN REM SAK SERGUN				3 500.00		D 35 000.00	
05		03/11/22	51200004	VIR SERGUN REM SAK SERGUN				3 500.00		D 38 500.00	
05		02/12/22	51200004	VIR SERGUN REM SAK SERGUN				3 500.00		D 42 000.00	
<b>Total mouvements</b>								<b>42 000.00</b>		<b>D 42 000.00</b>	
<b>Cumul à ce jour</b>								<b>42 000.00</b>		<b>D 42 000.00</b>	
<b>Tous comptes confondus</b>								<b>Total mouvements</b>	<b>42 000.00</b>		<b>D 42 000.00</b>

## Tableaux récapitulatifs de la résolution d'Affectation du Résultat

### I - Origines.

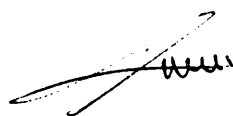
Numéro du compte	Libellé du compte	Montant d'origine	Montant saisi
12000000	RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE L'EXERCICE	127 640.17	127 640.17
11000000	REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDIT	173 913.14	0.00
<b>Somme affectable</b>			<b>127 640.17</b>

### II - Affectations.

45700000	DIVIDENDES		0.00
<b>Somme affectée aux réserves et aux distributions :</b>			<b>0.00</b>
11000000	REPORT À NOUVEAU		<b>127 640.17</b>
<b>Somme des affectations :</b>			<b>127 640.17</b>

### III - Récapitulatif.

Numéro du compte	Libellé du compte	Solde initial	Dotation	Prélèvement	Solde apr. Affect
10610000	RÉSERVE LÉGALE	100.00			100.00
12000000	RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE L'EXERCICE	127 640.17		127 640.17	
45700000	DIVIDENDES				
11000000	REPORT À NOUVEAU	173 913.14	127 640.17		301 553.31
<b>Somme affectable</b>		<b>301 653.31</b>	<b>127 640.17</b>	<b>127 640.17</b>	<b>301 653.31</b>



Sergiu

## Tableaux récapitulatifs de la répartition du résultat

Résultat par associé	Actions	Dividendes bruts	Prélèvements sociaux	Prélèvement forfaitaire	Div. nettes à verser
Monsieur SAK Laurent	80.00				
Monsieur SAK SERGUN	20.00				
<b>TOTALISATION</b>	<b>100.00</b>				

## ANNEXE COMPTABLE

Faites clic droit/Aide pour accéder à la documentation.

### Seuils pour la détermination de l'annexe (2 critères sur 3)

Total du Bilan : 1 213 614 Chiffre d'affaires : 768 217 Nombre de salariés : 3.00

Seuils :

	Dispense	Abrégée	Simplifié	Base
<b>Micro-Entreprises</b>	Total Bilan <= 350 000 Total CA Net <= 700 000 Nbre salarié <= 10			
<b>Petites entreprises</b>		Total Bilan <= 6 M Total CA Net <= 12 M Nbre salarié <= 50	Total Bilan <= 6 M Total CA Net <= 12 M Nbre salarié <= 50	
<b>Moyennes entreprises</b>			Total Bilan <= 20 M Total CA Net <= 40 M Nbre salarié <= 250	Total Bilan <= 20 M Total CA Net <= 40 M Nbre salarié <= 250
<b>Autres entreprises dépassant 2 des 3 seuils</b>		Total Bilan > 20 M Total CA Net > 40 M Nbre salarié > 250		Total Bilan > 20 M Total CA Net > 40 M Nbre salarié > 250

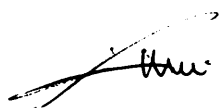
### Application du contenu de l'annexe "Abrégée"

Cochez la case pour changer

- Utilisation du contenu de l'annexe "Simplifiée"
- Utilisation du contenu de l'annexe "Base"
- Utilisation du contenu de l'annexe "Abrégée"

Seule une case doit être cochée

F5 après avoir coché la case



Sergim

# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	O		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	O		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL, AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES	O		
COMMENTAIRE			

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règlement CRC n° 14-03

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Adresse **SNC 2 FRERES**  
56 RUE DE MEAUX  
93410 VAUJOURS

Activité (s) exercée (s) Restauration de type rapide N° Siret 89090890800019

**MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	770 000			770 000
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>770 000</b>			<b>770 000</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages industriels	1 373			1 373
Installations générales agencements divers	104 857	1 598		106 455
Matériel de transport	51 250			51 250
Autres immobilisations corporelles	1 749	2 098	1 049	2 798
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>159 229</b>	<b>3 697</b>	<b>1 049</b>	<b>161 876</b>
Immobilisations financières	3 900			3 900
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>933 129</b>	<b>3 697</b>	<b>1 049</b>	<b>935 776</b>

**MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS**

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles					
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out. ind.		266	275		541
Inst. générales agencements divers		12 770	17 119		29 889
Matériel de transport		3 347	10 917		14 264
Autres immobilisations corporelles		484	1 449	1 049	884
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>16 868</b>	<b>29 759</b>	<b>1 049</b>	<b>45 578</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>16 868</b>	<b>29 759</b>	<b>1 049</b>	<b>45 578</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

### ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	3 900		3 900
Créances de l'actif circulant	187 671	187 671	
Charges constatées d'avance	94	94	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>191 664</b>	<b>187 764</b>	<b>3 900</b>

### ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	557 194	557 194		
Fournisseurs et comptes rattachés	117 011	117 011		
Autres dettes	209 163	209 163		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>883 368</b>	<b>883 368</b>		

### MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice

## SNC 2 FRERES

SAS au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 56 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS

RCS n°890908908- RCS BOBIGNY

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 27 juillet 2023, les actionnaires de la société SNC 2 FRERES se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 56 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS à 13 h 30, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur SAK Laurent.

La Présidence de l'assemblée constate que :

**Sont présents :**

- Monsieur SAK Laurent, propriétaire de 80.00 actions, représentant 80 voix, Président de la société.
- Monsieur SAK SERGUN, propriétaire de 20.00 actions, représentant 20 voix,

Soit au total 2 actionnaires présents, totalisant 100 Actions sur les 100 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2022**

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31

SS SL

décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 127 640.17 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution N° 2 - Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 127 640.17 Euros formant un résultat affectable de 127 640.17 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 127 640.17 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite au cours du ou des précédents exercices.

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce**

L'assemblée générale approuve la convention visée à l'article L227-10 du code de commerce, conclue entre Monsieur SAK Laurent et la société, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

L'assemblée générale approuve la convention visée à l'article L227-10 du code de commerce, conclue entre Monsieur SAK Sergun et la société, et mentionnée dans le rapport spécial établi à cet effet.

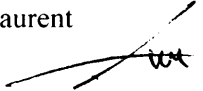
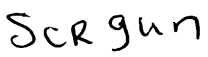
**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 14 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les actionnaires présents.

Fait à VAUJOURS,  
Le 27/07/2023.

**Signatures des actionnaires :**

Monsieur SAK Laurent 	
---	--

Monsieur SAK SERGUN	Sergun

## **SNC 2 FRERES**

SAS au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 56 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS

RCS n°890908908- RCS BOBIGNY

# **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 127 640.17 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

## **I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

### **Situation de la société au cours de l'exercice écoulé**

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 768 217.42 Euros hors taxes contre 667 949.42 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 100 268.00 Euros pour une variation de 15.01%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 780 588.86 Euros contre 677 059.72 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 103 529.14 Euros pour une variation de 15.29%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 615 380.04 Euros contre 438 603.78 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 176 776.26 Euros pour une variation de 40.3%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 0.00 Euros contre 14.21 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 14.21 Euros pour une variation de -100%.

Les charges financières au cours de cet exercice sont de 5 416.95 Euros contre 5 184.89 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 232.06 Euros pour une variation de 4.48%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 5 867.19 Euros contre 635.80 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 231.39 Euros.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 1 029.89 Euros contre 41.92 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 987.97 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 187 670.66 Euros contre 92 690.99 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 94 979.67 Euros.
- Les liquidités sont de 124 909.79 Euros contre 183 117.34 Euros l'exercice précédent; soit une

SS SL

diminution de -58 207.55 Euros pour une variation de -31.79%.

Pour cet exercice :

- Les variations de stocks de marchandises sont de -2 741.46 Euros contre -8 000.00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 5 258.54 Euros pour une variation de 65.73%.
- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 72 423.61 Euros contre 48 231.50 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 24 192.11 Euros pour une variation de 50.16%.
- Les autres achats et charges externes sont de 265 037.72 Euros contre 269 414.50 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 4 376.78 Euros pour une variation de -1.62%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 3 486.83 Euros contre 4 454.26 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 967.43 Euros pour une variation de -21.72%.
- Les salaires et traitements sont de 195 124.38 Euros contre 58 156.94 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 136 967.44 Euros .
- Les charges sociales sont de 21 637.08 Euros contre 12 848.70 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 8 788.38 Euros pour une variation de 68.4%.
- Les dotations aux amortissements sont de 29 070.51 Euros contre 16 868.07 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 12 202.44 Euros pour une variation de 72.34%.
- Les autres charges sont de 31 341.37 Euros contre 36 629.81 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 5 288.44 Euros pour une variation de -14.44%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est de 127 640.17 Euros.
- L'effectif est de 3 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Installations et agencements divers : 1 598.33 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 2 098.34 Euros

### **Evénements survenus au cours de l'exercice**

### **Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce**

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, est établi ce jour.

## **II - AFFECTATION DU RESULTAT**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 127 640.17 Euros formant un résultat affectable de 127 640.17 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 127 640.17 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

### **Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents**

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

Fait à VAUJOURS  
Le 27/07/2023

**La Présidence.**

Monsieur SAK Laurent

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent', is written over a horizontal rectangular line.

## **SNC 2 FRERES**

SAS au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 56 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS

RCS n°890908908- RCS BOBIGNY

### **RAPPORT SPECIAL DE LA PRÉSIDENCE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Chers actionnaires,

En application de l'article L227-10 alinéa 1 du code de commerce, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3, doit être présenté.

Il est indiqué que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après :

Cette convention a été passée entre Monsieur SAK Laurent et la société.

Monsieur Sak Laurent a perçu une rémunération de 38 500 euros sur l'année 2022.

Cette convention a été passée entre Monsieur SAK Sergun et la société.

Monsieur SAK Sergun a perçu une rémunération de 42 000 euros sur l'année 2022.

Fait à VAUJOURS

Le 27/07/2023

**La Présidence.**

Monsieur SAK Laurent

